

PROJET

Document de travail

Ne pas utiliser pour instruire des actes d'urbanisme

Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) de la Sélune

Zonage réglementaire

Cartes du zonage au 1/5000 sur l'ensemble du territoire

DUCEY - LES CHERIS, GRANDPARIGNY, ISIGNY-LE-BUAT, MARCILLY, MONTJOIE-SAINT-MARTIN, POILLEY, SAINT-AUBIN-DE-TERREGATTE, SAINT-BRICE-DE-LANDELLES, SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT, SAINT-JAMES, SAINT-LAURENT-DE-TERREGATTE, SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME, SAINT-SENIER-DE-BEUVRON

Version soumise à consultation en application des articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement

Version 3

Avril 2018

PROJET

Document de travail
Ne pas utiliser pour instruire des
actes d'urbanisme

**Planchage - Cartes de
zonage réglementaire**

(Planches 1 à 50)

Zonage du PPRI de la Sélune

- Bleue
- Orange
- Rouge

Hydrographie

- Etangs

Fond

- Limites communales

Version soumise à consultation en
application des articles R.562-7 et
R.562-8 du code de l'environnement

Echelle 1/75 000 0 1000 m N 

Sources : IGN Scan 25, Alp'Georiques, SEPIA
Conseils

Version 3

Avril 2018

